

Compte rendu du COPIL concertation du 27 juin 2017

Les objectifs de cette réunion :

- ◆ Informer sur les entretiens (par rapport au processus de concertation)
- ◆ Proposer des principes et des options pour le processus de concertation
- ◆ Si nécessaire adapter les options pendant la réunion
- ◆ Valider une décision conjointe

Déroulement

Horaires	Objet
9h15	Café d'accueil
9h30	Introduction
9h40	Ré-clarifier l'objectif de ce Copil (travailler sur le processus et ne pas sur le fonds). Voir ensemble si deux règles pourraient aider le travail
9h50	Présentation des questions pour le travail en mini-groupes après la présentation
9h55	Présentation de quelques résultats des entretiens et des options pour le processus de concertation
10h20	Travail en mini-groupes sur la présentation
10h40	Affichage des questions et réactions
10h50	Pause-café
11h00	Réponses aux questions et réactions
11h45	Echange général sur les propositions
12h15	Comprendre l'appui pour les différentes options
12h20	Feedback sur la journée
12h30	Fin

Présents

Régine BEGEL (CD)

Laurence CHICOT (CD)

Jean-Luc COUSOT (Syndicat d'eau potable de la Région Mirecurtienne)

Juliette CUNY (CD)

Claude DUBOIS (Maire de Saint-Ouen-Les-Parey)

Jean Francois FLECK (Assoc. Vosges Nature Environnement)

Xavier MARLY (DREAL Grand Est)

Robert MULLER (ADEIC)

Audrey PARIAUD (CD)

Guy SAUVAGE (CD)

Daniel THIRIAT (SIE de Bulgnéville et de la vallée du Vair)

Olivier Vidal (Nestlé Waters)

Yorck VON KORFF (Flow-ing)

Aurélie WOJCIECHOWSKI (CD)

Les résultats les plus importants

Processus de concertation

Les participants du Copil recommandent un processus de concertation avec les éléments suivants :

Travail avec les acteurs de la CLE

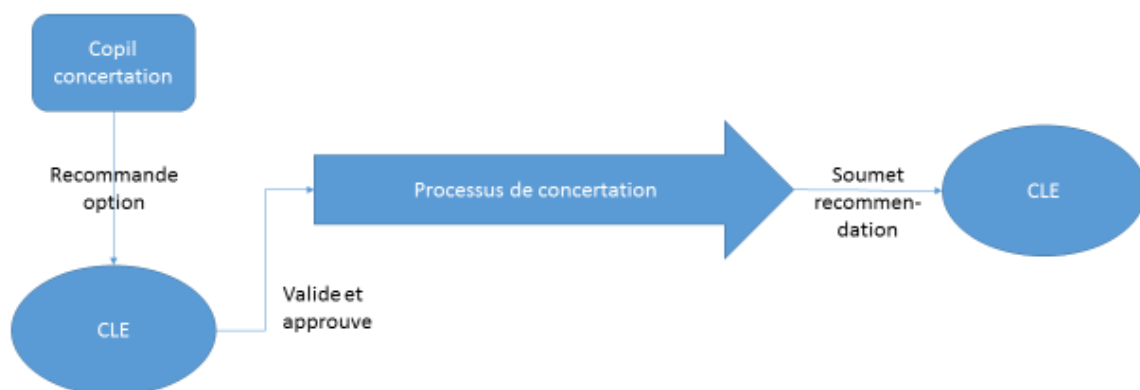
D'abord le processus de concertation se limitera aux acteurs de la CLE. Ce processus devra être mené à sa fin avant d'envisager d'autres options. A la fin du processus « acteurs de la CLE » il y aura un bilan pour prolonger éventuellement le processus. Cela pourrait concerner une démarche avec les maires de la zone du SAGE GTI ou aussi éventuellement avec des citoyens. En tous les cas dans un premier temps le travail se limitera à un travail avec les acteurs de la CLE.

Intégration de la concertation dans le cadre du dispositif de la CLE

Au début du processus la CLE devra valider le processus finalement proposé. Cela pourra se faire dans une réunion de la CLE en septembre 2017.

A la fin du processus la CLE validera les résultats selon ses habituelles modalités de décision. L'image suivante a été fournie pour caractériser ce cadre :

Cadre décisionnel pour toute option:



Travailler ensemble pour trouver des solutions ensemble

Une fois le processus de concertation validé par la CLE, chaque acteur dans le processus de concertation ne devra pas seulement énoncer son point de vue mais aussi faire l'effort de se mettre à l'écoute des autres (« travailler ensemble »). Egalement chaque acteur devra aussi utiliser sa créativité pour chercher ensemble avec les autres acteurs des solutions qui satisferont les besoins de tous. En d'autres termes, pendant le processus de concertation les acteurs feront un effort pour rechercher des solutions qui peuvent être approuvées à l'unanimité. Le prestataire va proposer un processus pour que les solutions soient trouvées ensemble.

D'un autre côté cette recherche de solutions à l'unanimité n'implique pas d'obligation quelconque d'aucun acteur de se plier à des solutions qu'il ne partage pas.

Processus de concertation à faire avec les moyens existants

Le Copil propose d' à priori concevoir le processus de concertation de manière à ce qu'il rentre dans l'enveloppe de 17500 € qui sont disponibles pour cette phase. Cela veut dire concrètement que certaines parties du processus présentées pendant le Copil doivent sortir du processus. Des modifications pourraient concerner le temps passé sur des efforts de médiation en amont, le temps passé sur histoire (réduire à une ½ journée) et aussi le temps passé sur des éléments d'information techniques (réduire à une ½ journée). Certains membres du copil ne souhaitent pas travailler sur une période de retraite de 2 jours.

Le prestataire fera avant la pause de l'été une nouvelle proposition chiffrée qui s'adapte à ces propositions.

Nota Bene :

Le prestataire met un *mot d'avertissement* sur le nouveau processus de concertation envisagé par le Copil: La thématique du SAGE GTI (« Comment équilibrer la nappe ? ») est complexe sur différentes dimensions et les différences entre certains acteurs sont importantes. Même s'il paraît possible de mettre en place un processus de concertation plus léger de ce qu'il était prévu initialement il est aussi possible que ce processus à la fin ait encore besoin de moyens supplémentaires pour aboutir. *Le prestataire propose donc aux acteurs de gérer ce risque en amont en anticipant la recherche de moyens supplémentaires éventuels*

Démarche de communication

Les membres du Copil concertation sont d'accord qu'une démarche de communication sur les réflexions dans le cadre du SAGE GTI est très importante. Plus rapidement une telle démarche pourra se mettre en place, mieux ce sera. Il faudrait éviter de communiquer seulement à la fin une fois qu'une décision a été prise. La démarche aura différentes facettes :

La coordination des démarches de communication existantes

Actuellement il apparaît que différentes démarches de communication sont mises en place indépendamment. Il serait souhaitable de mieux connaître et coordonner ces démarches. Eventuellement c'est un travail qui pourrait être mené par le CD qui lui-même a déjà aussi réfléchi à des démarches de communication.

Une stratégie presse à envisager dès maintenant

Communiquer seulement à la fin des délibérations paraît trop tard. Il faudrait développer dès maintenant une stratégie presse. Par contre, pour l'instant il n'est pas défini qui s'en occupera. Le CD a déjà pris contact avec le service communication/presse.

Une adaptation de la communication au fur et à mesure

Pendant l'avancement du processus de concertation il sera possible de communiquer sur des nouvelles informations qui seront disponibles. Ces éléments peuvent être vus avec les membres du groupe concertation à la fin des sessions respectives (par exemple à la fin de la session qui portera sur la mise à jour des données disponibles)

Une communication sur les aspects qui lient les membres de la CLE et du groupe concertation

Il paraît consensuel entre les membres du Copil qu'il peut être utile de communiquer sur les accords trouvés – dès le début du processus. Un de ces accords pourrait être la proposition selon laquelle les membres du groupe concertation sont réunis « pour réfléchir ensemble pour trouver des solutions ensembles »

Une question encore ouverte : Communication sur les positions particulières ?

Se pose la question de l'intérêt de communiquer pendant le processus de concertation sur des positions que les acteurs voudraient défendre dans cette concertation. Le prestataire a proposé d'éviter cela car ce serait plus difficile d'atteindre l'objectif de trouver des solutions ensemble. Aucune décision n'a pas été prise sur ce point mais devrait être prise lors du lancement du processus de concertation.

Délais

A priori un effort sera fait pour aboutir à une proposition de stratégie d'ici décembre 2017. Les acteurs du Copil sont conscients qu'une demande *justifiée* peut être faite – si vraiment nécessaire - pour avoir plus de temps disponible. Cette demande se ferait essentiellement sur la base des éléments techniques (complexités hydrogéologiques etc.) et serait menée au niveau du comité de bassin Rhin Meuse et éventuellement de l'Europe.

Autres résultats

Intégrer la notion de visite de terrain dans le processus de concertation

Possible de combiner une demi-journée de travail avec une demi-journée de visite de terrain et « entendre l'eau couler ». En d'autres mots la visite de terrain pourrait - et possiblement devrait - être utilisée par exemple pour chercher des inspirations pour de nouvelles solutions.

Chiffrer en coût les différentes options pour équilibrer la nappe

Il y a accord sur cette nécessité de présenter les différentes options avec des conséquences en termes de coût. (Dans l'atelier pédagogique par exemple).

Cadre décisionnel pour toute option:

